

La Tunisie officiellement rayée de la liste noire des paradis fiscaux



La Tunisie vient d'être rayée officiellement de la liste noire des paradis fiscaux, apprend Business News, et ce à la suite de la réunion tenue mardi 23 janvier 2018 à Bruxelles par les ministres européens des Finances.

Le Conseil "Affaires économiques et financières" (Ecofin), qui réunit les 28 ministres des Finances de l'Union européenne, a décidé, aujourd'hui, suite à une réunion tenue à Bruxelles, de retirer la Tunisie de sa liste noire de paradis fiscaux. Au total ce sont 8 pays qui ont été retirés de cette liste, après qu'ils aient pris des engagements politiques envers l'UE. Outre la Tunisie, il s'agit du Panama, de la Corée du Sud, des Emirats Arabes Unis, de la Mongolie, de Macao, de Grenade et de Barbade, précise [un communiqué du Conseil de Ecofin daté de ce matin](#).

Des engagements appuyés par des lettres signées à un niveau politique élevé de chacun des pays mentionnés, lit-on dans ce même document.

Ainsi, les 8 pays, dont la Tunisie, ont été déplacés d'une liste de «pays et juridictions non-coopératifs» à une autre liste de «pays et juridictions coopératifs qui doivent respecter leurs engagements», et qui seront surveillés de près.

«Alors que la liste doit être révisée au moins une fois par an, le groupe de travail "Code of conduct group" qui veillera au grain- peut recommander une mise à jour à tout moment», lit-on dans ce même document. D'ailleurs, Vladislav Goranov, ministre bulgare des Finances qui préside actuellement le conseil, a estimé que la liste noire a prouvé son efficacité, en soulignant que les pays concernés ont «travaillé dur» pour s'engager à réformer leur politique fiscale.

17 pays ont été mentionnés sur cette fameuse liste noire de paradis fiscaux du 5 décembre 2017. 9 pays y demeurent encore. Il s'agit de : Samoa, Bahreïn, Guam, Iles Marshall, Namibie, Palaos, Sainte Lucie, Trinidad et Tobago

Source : Business News